

foule de prélats, enfin d'être composée de membres choisis parmi les noms les plus illustres. Elle est surtout recommandable par son attachement à ses rites, à ses usages, à ses cérémonies. Tandis que la liturgie des autres Chapitres a éprouvé tant de révolutions et qu'il s'y est introduit tant de nouveaux usages dans le culte extérieur, celui-ci, constant dans sa discipline et dans sa liturgie, retrace encore à nos yeux, le modèle peut-être unique de cette sainte simplicité qui caractérisait l'Église naissante. H est singulièrement attaché à l'usage du chant par cœur, au point d'avoir un séminaire commun pour y former habituellement 80 ou 100 ecclésiastiques, qui composent les divers ordres de sa hiérarchie. »

« Ce Chapitre, en outre, ne reconnaît point la juridiction de Mgr l'archevêque, et c'est vraisemblablement ce qui a produit les tentatives de ce prélat qui veut en réformer la discipline, surtout abolir l'usage du chant par cœur. Pour y parvenir il a voulu changer deux, fois le bréviaire en douze ans, il a cherché à introduire un nouveau missel, ce qui excite une guerre fort vive entre le Chapitre de Lyon et Mgr de Montazet. »

Je n'ai pas avancé les assertions précédentes tout à fait au hasard. Ceux qui désireront les vérifier et s'instruire des anciens rites de l'Église de Lyon peuvent consulter une foule d'ouvrages qu'ils trouveront facilement dans nos dépôts publics :

- 1° Les Écrits de l'abbé Jacques, ceux de dom Mavtène, de Lebrun des Marettes (1), sous le pseudonyme de Moléon, le Rituel de M. Denavit, que j'ai cités.
- 2° Les Missels de 1487, de 1500, de 1620, de 1737, de la Bibliothèque de la ville, n^{os} 529 et suivants.
- 3° Les Bréviaires de 1498, de 1584, de 1737, n^{os}* 5267 et suivants.
- 4° Le Recueil des Procès liturgiques sous Mgr de Montazet, n^o 23,380.

(1) Jean-Baptiste le Brun des Marettes, auteur des *Voyages liturgiques en France*.